

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
13 Décembre 2019**

OBJET : Acquisition d'une partie de la propriété anciennement dénommée "La Claire" appartenant à 13 Habitat et située av. Paul Dalbret à Marseille 13013 destinée à des activités liées notamment à l'agriculture urbaine.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Décembre 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé de valider le principe de l'acquisition d'une partie de la propriété anciennement dénommée "La Claire" et aujourd'hui "Lou Vieil Gasteou" appartenant à 13 Habitat, située avenue Paul Dalbret à Marseille 13013, pour une superficie de l'ordre de 61 000 m² environ à détacher d'un plus grand tènement dont la superficie totale est de l'ordre de 80 000 m².

Les modalités financières et juridiques feront l'objet d'un examen lors d'une prochaine Commission permanente.

A l'unanimité

Mesdames CARRÉGA, CHABAUD, GUARINO et
Messieurs GENZANA, GAZAY et ROYER-PERREAUT
ne prennent pas part au vote

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées